

*Si-wan*<sup>1)</sup>. On donna au roi *Pe* le titre de Gouverneur de l'arrondissement de *Sie-fong*, chargé d'administrer les affaires militaires des cinq arrondissements compris dans sa circonscription<sup>2)</sup>.

A partir de ce moment, (ce pays) ne cessa pas de rendre hommage à la cour et de payer tribut.

(Le pays de) *Che-han-na* est aussi appelé *Tcho-han-na*<sup>3)</sup>. A partir de *Fo-ti-ye*, vers le sud, on entre dans des montagnes neigeuses, et, après quatre cents *li* de marche, on trouve *Fan-yen* (Bâmyân). A l'est, (ce pays) est voisin du fleuve *Ou-hou* (Oxus). Il s'y trouve beaucoup de léopards rouges. Pendant les périodes *k'ai-yuen* (713—741) et *t'ien-pao* (742—755), (ce pays) vint à une ou deux reprises rendre hommage à la cour et offrir des présents.

### Notice sur le Chighnân, le Karatégin et le Wakhân.

(*T'ang chou*, chap. CCXXI, b, p. 5 v<sup>o</sup>).

(Le pays de) *Che-ni* est aussi appelé *Che-k'i-ni* (Chighnân)<sup>4)</sup>, ou aussi *Che-ni*; dans la direction du sud-est, il est à neuf mille *li* en droite ligne de la capitale; à cinq cents *li* vers l'est, il est limité par le territoire du poste militaire de *Ts'ong-ling* (Tach-kourgane); à trois cents *li*

1) Cf. p. 70, lignes 34—35 de la note, et p. 71, ligne 5 de la note.

2) Dans la liste des seize Gouvernements des contrées d'occident, le Gouvernement de *Sie-fong* ne commande qu'à quatre arrondissements (cf. p. 70, lignes 37 et suiv. de la note); le chiffre de cinq est sans doute obtenu en ajoutant à ces quatre arrondissements la ville de *Lo-lan* qui était le siège du Gouvernement.

3) Ce pays de *Che-han-na* 石汗那 ou *Tcho-han-na* 斫汗那 est mentionné ici immédiatement après le Bâmyân. Dans la liste des seize Gouvernements des pays d'occident, il est cité après le Bâmyân et avant le Djouzdjân (cf. p. 71, lignes 7 et suiv. de la note). Il devait donc se trouver dans la même région que le Bâmyân et le Djouzdjân et ne peut être identifié avec le Djaghânyân des Arabes qui était au nord de l'Oxus.

4) L'identification du *Che-ni* ou *Che-k'i-ni* des Chinois avec le Chighnân est généralement acceptée. Il est à remarquer cependant que le *Che-ni* dont il est question dans divers itinéraires doit être à l'Est du Chighnân, puisqu'il se trouve sur la route qui mène de Tach-kourgane au Wakhân en passant vraisemblablement par la passe Neza-tash. — Dans le récit de l'expédition de *Kao Sien-tche* en 747 (cf. p. 152, n. 1), nous voyons que ce général, après être parti du poste militaire de *Ts'ong-ling* (Tach-kourgane; cf. p. 125, n. 1), arriva au bout de vingt jours de marche dans la vallée de *Po-mi* 播密川 (Pamir); plus de vingt jours après, il atteignit la vallée de *T'e-le-man* qui n'est autre que le royaume des cinq *Che-ni* (Chighnân) 至特勒滿川即五識匿國也; de là, il se rendit avec une partie de son armée dans le *Hou-mi* 護密 (Wakhân). — Le pèlerin *Ou-k'ong* (Journal Asiatique, Sept.-Oct. 1895, pp. 341—384), partant de Chine en 751, passe par le royaume de *Sou-le* (Kachgar); puis il traverse les monts des Oignons; il arrive aux monts *Yang-yu* ainsi